

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 4 novembre 2016

10^{ème} Commission
N° CP-2016-10-10-1

Service instructeur

DSOL - Direction de l'action sociale de proximité

Service consulté

**MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION POUR
2016**

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion, ce rapport a pour objet de proposer l'attribution d'aides financières pour permettre le développement de projets locaux d'insertion validés par les Commissions Territoriales des Solidarités Actives (CTSA) de la Région Mulhousienne, de Colmar, de Sainte-Marie-aux-Mines, d'Altkirch et de Thann, pour un montant total de 25 785 €.

Le Conseil départemental, dans le cadre de sa politique d'insertion, a décidé en 2016 de renouveler les crédits destinés à accorder des aides spécifiques pour développer des actions participant à l'insertion des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa) appelées « Projets CTSA ».

L'Assemblée départementale a voté un crédit de 60 000 € au titre de l'année 2016.

Ainsi, chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) peut être amenée à proposer à la Commission Permanente un ou plusieurs projets, à hauteur des crédits votés, au cours de l'année.

Ces projets sont adaptés aux besoins des territoires concernés et doivent répondre à plusieurs critères et notamment :

- constituer une action de développement social territorial dans les domaines relevant de l'insertion sociale et socioprofessionnelle ;
- favoriser les conditions de participation des bénéficiaires ;
- mobiliser les ressources du territoire.

Ils sont présentés par les associations, organismes, collectivités territoriales ou par les travailleurs sociaux de l'administration départementale et validés par les membres des CTSA avant d'être soumis à la Commission Permanente du Conseil départemental.

Les descriptifs de ces actions (porteur du projet, intitulé, objectif et description de l'action, public concerné, subvention sollicitée et proposée) sont présentés sous forme d'un tableau joint au présent rapport.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions, il est proposé d'attribuer, pour ces quinze projets présentés par les CTSA de la région de Mulhouse, de Colmar, de Sainte-Marie-aux-Mines et d'Altkirch, un crédit global de 25 785€.

Les dépenses correspondantes sont à prélever selon la répartition suivante :

22 158 € sur le Programme H712 – Chapitre 017 – Fonction 561 - Nature 6574
527 € sur le Programme H712 – Chapitre 017 – Fonction 561 - Nature 65734
3 100 € sur le Programme H712 – Chapitre 017 – Fonction 561 - Nature 65737

La 10^{ème} Commission a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa séance du 21 octobre 2016.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'accorder et d'autoriser les versements des subventions en une seule fois aux porteurs des actions, tels que définis dans l'annexe (tableau),
- de m'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires au versement de ces subventions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN